

CONDUCTEUR-TRICE DE VÉHICULES LÉGERS / AFP

- **APPRÉHENDER**
- **CONDUIRE**
- **EXÉCUTER**

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS

Un métier qui permet de rester mobile tout en étant au service d'entreprises variées. Les véhicules légers peuvent se conduire avec un permis de conduire usuel. Le métier vous apprend aussi à entretenir des véhicules à moteurs légers et des remorques de tous types.

APTITUDES REQUISES POUR CETTE PROFESSION

Certificat de fin d'étude (école obligatoire).
Réussir les tests d'aptitudes en vue de l'apprentissage.
Inscription sur www.apprenti-camion.ch

FORMATION PRATIQUE

- Sécurité du chargement, manutention.
- Sensibilisation à l'environnement.
- Entretien et connaissance des véhicules.
- Appareils techniques.

FORMATION THÉORIQUE

- Mathématiques et physique
- Carburants et chargements
- Techniques automobiles et informatiques
- Connaissance de la circulation routière, géographie des transports
- Langue et communication
- Droit et société
- Gymnastique et sport

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

ASTAG, Wölflistrasse 5, 3006 Bern

T 031 370 85 85 E astag@astag.ch